



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 28/11/2025

Reçu en préfecture le 28/11/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20251120-046_2025-DE

S²LO

Délibération n°046 /2025

OBJET : Attribution subvention associations

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres le treize novembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

BARBIER Sarah, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, Sophie PIEUCHOT

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : BERARD Nicolas

Procuration : FLOQUET Sandra pour BERARD Nicolas

Secrétaire de séance : BRON Isabelle

Madame le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour l'attribution d'une subvention aux associations suivantes ayant récemment rempli leurs obligations réglementaires :

Associations	Montant
ADMR	778 euros
Alpysia	50 euros
Chorale l'Embellie	400 euros
Association Accueil des familles - Maisons d'arrêt Bonneville	100 euros
Voyage scolaire - Collège Karine RUBY	50 euros

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** les subventions ci-dessus exposées.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

Commune de Scientrier – 19 rue de la Mairie – 74 930 SCIENTRIER
www.scientrier.fr – contact@scientrier.fr – 04 50 25 51 11

